

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Bruno-Choquette tenue le 05 février 2024 à l'école.**

**Présences**

**Jennifer Landry, représentante parent**

**Kathy Jolette, représentante parent**

**Sylvain Denis, représentant parent**

**Maryse Lanoie, représentante enseignante**

**Josée Marsan, représentante enseignante**

**Sonia Barry, représentante professionnelle**

**Lucie Gosselin, représentante service de garde**

**Johanne Losier, représentante soutien**

**Absence :**

**Marianne Brassard, représentante parent**

**Soumayssa Khemir, représentante parent**

**Est aussi présente : Mélissa Ouellet (directrice) et Anne-Marie Noël (représentantes de la communauté)**

**Ordre du jour du Conseil d'établissement  
École Bruno-Choquette  
05 février 2024**

1. Ouverture de la réunion
2. Nomination d'une secrétaire d'assemblée
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal du conseil d'établissement du 18 décembre 2023
5. Dossiers d'information ou de consultation
  1. Rapport budgétaire 2023-2024
  2. Mesures dédiées et protégées 2023-2024
3. Plan de ratrappage – mesure 15026
  - 2e Bulletin
  - Ajout de service
6. Dossiers faisant l'objet d'une approbation ou d'une adoption
  - 6.1 Sorties scolaires (Approuver)
  - 6.2 Grille horaire et matière (Approuver)
  - 6.7 Photos scolaires (Approuver)
7. Mot de la présidente
8. Correspondance reçue
9. Mot de la déléguée au comité de parents
10. Mot de l'OPP
11. Mot de la représentante du service de garde
12. Mot du personnel de l'école
13. Parole au public
14. Levée de la séance



**1. Ouverture de la réunion**

Ouverture de la séance à 19:18

**2. Nomination d'une secrétaire d'assemblée**

Kathy Jolette est nommée secrétaire d'assemblée.

**CE.24-02-05.02**

**3. Adoption de l'ordre du jour**

Madame Jennifer Landry fait la lecture de l'ordre du jour.

Madame Johanne Losier propose d'adopter l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

**CE.24-02-05.03**

**4. Adoption du procès-verbal du conseil d'établissement du 18 décembre 2023**

Les membres du conseil d'établissement font la lecture du procès-verbal du 18 décembre 2023. Une correction mineure s'impose au procès-verbal. Il y a deux fois le mot "il".

Madame Josée Marsan propose l'adoption du procès-verbal du 18 décembre 2023.

**5. Dossiers d'information ou de consultation**

**5.1 Rapport budgétaire**

Mme Ouellet présente le rapport budgétaire. Il est suivi rigoureusement tout au long de l'année.

**5.2 Mesures dédiées et protégées 2023-2024**

Mme Ouellet présente les mesures dédiées et protégées de l'année scolaire 23-24. La plupart des mesures sont utilisées pour offrir des services aux élèves (orthophonie, orthopédagogie, psychoéducation, éducation spécialisée, etc.). Certaines mesures permettent aussi aux élèves de participer à des activités, tandis que d'autres permettent d'offrir des repas à des élèves.

**5.3 Plan de rattrapage – mesure 15026**

Une consultation a été effectuée auprès du comité EHDAA afin de déployer le plan de rattrapage. Madame Ouellet explique aux membres du conseil d'établissement qu'il est important d'accompagner les élèves à partir d'où ils sont afin qu'ils puissent se développer à leur rythme.

**CE.24-02-05.04**

**6. Dossiers faisant l'objet d'une approbation ou d'une adoption**

**6.1 Sorties scolaires (Approuver)**

Les sorties scolaires sont présentées par la direction. Une nouvelle date de sortie est proposée pour la sortie aux centres des sciences. La sortie est remise, car elle avait été annulée durant les jours de grève. De plus, une 3<sup>e</sup> sortie au théâtre est proposée pour les élèves du 2<sup>e</sup> cycle. Des frais de 11.50\$ seront facturés aux parents.

**CE.24-02-05.05**

Monsieur Sylvain Denis propose d'approuver les sorties proposées par la direction.

#### **6.2 Grille horaire et grille-matière 2024-2025 (Approuver)**

Madame Ouellet présente la grille horaire et la grille-matière de l'année scolaire 2024-2025. La grille horaire est peu flexible en raison de l'horaire de l'autobus. La grille-matière 2024-2025 comprend des périodes allouées au projet de l'harmonie. Les deux grilles présentées sont identiques à celles présentées l'année dernière

Madame Johanne Losier propose approuver la grille horaire et madame Sonia Barry propose approuver la grille-matière.

**CE.24-02-05.06**

#### **6.3 Photos scolaires 2024-2025 (Approuver)**

Les membres du conseil d'établissement sont satisfaits du résultat des photos scolaires.

Madame Maryse Lanoie soulève un enjeu concernant la durée nécessaire à la prise des photos en classe. 50 minutes ont été nécessaires pour photographier les élèves. Une discussion pour pallier à cet enjeu est faite entre les membres du CÉ. En tenant compte de la qualité des photos, madame Mélissa Ouellet propose au conseil d'établissement de reconduire le contrat avec les Photos repensées pour une année supplémentaire. Maintenant que l'école est consciente des enjeux organisationnels liés à ce photographe, l'école pourra planifier de s'adapter.

Madame Maryse Lanoie propose d'approuver la proposition et madame Josée Marsan appuie cette proposition.

**CE.24-02-05.07**

#### **6.4 Dictée TPL (Approuver)**

La dictée TPL est discutée entre les membres du conseil d'établissement. La dictée est fort appréciée comme activité pédagogique, mais aussi comme activité de financement. Comme l'année dernière, les fonds amassés avec la dictée TPL seront distribués en partie dans les classes (1/2) et entre certains organismes communautaires (la pédiatrie sociale L'Étoile ¼, le foyer Le Passage 1/8 et Famille à cœur 1/8). Madame Kathy Jolette propose que l'école planifie

un exercice de parrainage pour permettre à tous les élèves d'être motivés devant le défi de la dictée TPL.

Monsieur Sylvain Denis propose d'approuver la tenue de la dictée TPL, comme discuté entre les membres du conseil d'établissement.

**7. Mot de la présidente**

Madame Jennifer Landry nous informe qu'elle est contente de nous revoir. Le sentiment semble être partagé par l'ensemble des membres du conseil d'établissement.

**8. Correspondance reçue**

Aucune

**9. Mot de la déléguée au comité de parents**

Mme Jennifer Landry nous informe que le calendrier scolaire a été discuté longuement lors de la dernière rencontre avec le comité de parents. Le congé de la Saint-Jean-Baptiste et la volonté d'un congé après Halloween ont suscité de belles discussions durant la dernière rencontre. Madame Anne-Marie, présidente du comité de parents et représente sur le conseil d'établissement de l'école Bruno-Choquette, nous informe qu'une sexologue offrira une conférence aux parents en avril.

**10. Mot de l'OPP**

La dernière rencontre a été annulée. Madame Jennifer Landry et madame Josée Marsan communiqueront avec les parents de l'OPP sous peu afin de planifier une nouvelle rencontre.

**11. Mot de la représentante du service de garde**

La représentante du service de garde est absente.

**12. Mot du personnel de l'école**

Madame Mélissa Ouellet souhaite soulever la semaine des enseignantes en prononçant quelques mots. Madame Ouellet profite du sujet pour dire que madame Josée travaille à planifier la soirée reconnaissance. La soirée reconnaissance vise à souligner le travail de chacun des membres de la communauté éducative (enseignants, personnel de soutien et professionnel, bénévoles, etc.). Chacun des membres de la communauté éducative travaille fort pour les élèves. Madame Jennifer Landry mentionne qu'elle a remarqué une augmentation de la clientèle issue de l'immigration. Madame Ouellet confirme et que l'école travaille à accueillir convenablement ces élèves et à

répondre à leurs besoins. Madame Maryse Lanoie mentionne que le personnel enseignant doit s'adapter devant des élèves à besoins variables.

**13. Parole au public**

Aucun public.

**CE.24-02-05.08**

**14. Levée de la séance 20:47**

Madame Kathy Jolette propose la levée de la séance à 21h16.